



Le Conseil fédéral mis en demeure par les paysans :

l'agriculture suisse ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de l'OMC

Il est notoire que les conditions climatiques et topographiques particulièrement difficiles auxquelles l'agriculture suisse est confrontée renchérissent sensiblement sa production par rapport à l'étranger. La cherté des coûts constitue en outre un autre handicap concurrentiel. Au cours de ces dernières années, les paysannes et paysans indigènes ont fait d'énormes efforts pour mieux adapter leur production au marché et accroître leur compétitivité. Malheureusement, force est de constater que les consommateurs n'en profitent guère : les prix à la consommation continuent de grimper. Nous refusons de vendre nos produits toujours moins cher alors que l'industrie de traitement et le commerce répercutent l'accroissement constant de leurs coûts sur les consommateurs.

La PA 2011 constitue de nouveaux défis énormes à relever pour l'agriculture. De nombreuses familles paysannes n'arrivent plus à suivre le rythme effréné des réformes agraires et cessent leur production. Chaque jour, des exploitations agricoles sont contraintes de mettre la clé sous la porte, pour toujours.

Les négociations de l'OMC ne doivent en aucun cas encore accélérer ce processus !

Les pays membres de l'OMC se répartissent en deux camps : les uns exigent le droit pour chaque pays à développer sa propre agriculture et à produire des denrées alimentaires. Les autres sont de l'avis qu'il faut concentrer la production agricole dans les pays qui disposent de ressources naturelles suffisantes et qui présentent les meilleurs avantages comparatifs au niveau des coûts.

Au cours de ces dernières semaines de négociations au sein de l'OMC, les grands exportateurs agricoles semblent avoir pris le dessus dans le dossier agricole - au détriment des importateurs nets de denrées alimentaires. La Suisse, en tant que pays importateur net, importe aujourd'hui déjà plus de 40 % de sa consommation en denrées alimentaires. Un démantèlement radical des droits de douane, et par conséquent de la protection des frontières dans le domaine agricole, est l'un des objets encouragés dans les négociations. Et dans ce contexte, les droits de douane plus élevés devraient être diminués plus fortement. Cela aurait pour conséquence de menacer sérieusement la pérennité d'une agriculture productive en Suisse et, avec elle, des milliers de places de travail dans les branches situées en amont et en aval.

En dépit de ces conditions difficiles, nous poursuivons les négociations multilatérales au niveau international. Nous constatons avec regret et scepticisme que le Conseil fédéral s'investit dans un accord de libre-échange avec les Etats-Unis, malgré les réserves que nous avons formulées. Monsieur le Conseiller fédéral Joseph Deiss se trouve actuellement aux Etats-Unis pour engager des négociations avec ce pays. Nous ne comprenons et n'admettons pas que le Conseil fédéral soit prêt à sacrifier l'agriculture pour d'autres intérêts économiques. Une conclusion des négociations de l'OMC, couplée d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis, signifierait la sentence de mort pour l'agriculture suisse ! Aussi nous élevons-nous de toutes nos forces contre un accord de libre-échange avec les Etats-Unis !

Rien qu'au sein de l'OMC, les enjeux sont déjà considérables pour la Suisse et l'agriculture. Dans tous les dossiers, à l'exception de celui de l'agriculture, les progrès ont été plus que modestes. De

ce fait, l'économie suisse ne peut tirer aucun profit du cycle de Doha. Il semble cependant de plus en plus évident qu'une conclusion des négociations aurait des conséquences fatales pour notre agriculture.

C'est pourquoi nous demandons au Conseil fédéral qu'il entreprenne tout ce qui est en son pouvoir pour ne pas mettre l'agriculture suisse en danger. A cette fin, la Confédération doit s'investir encore davantage dans les négociations de l'OMC pour :

1. qu'il n'en résulte pas un affaiblissement radical de la protection des frontières ;
2. que la réduction du soutien du marché ne dépasse pas la limite fixée par la PA 2011 ;
3. que subsiste la " boîte verte " ;
4. que la protection de la dénomination d'origine (AOC) soit étendue à tous les produits.

Au cours de ces derniers mois, l'agriculture s'est dite prête à relever le défi et à diminuer les subventions à l'exportation pour autant que l'OMC le demande. A elle seule, cette mesure aura des conséquences à grande échelle. L'agriculture ne doit toutefois pas être sacrifiée par la " tactique des rondelles de salami ".

En 2004, les paysannes et les paysans suisses ont élaboré des lignes directrices. Leur mise en œuvre ne doit être menacée ni par des prescriptions internationales de l'OMC, ni par les conditions-cadres définies par la Confédération.

La Confédération est, par conséquent, invitée à agir également sur le plan de la politique intérieure :

1. pas être torpillées par la Confédération et l'obstruction systématique d'autres secteurs économiques ;
2. les moyens que la Confédération met à disposition pour l'indemnisation des prestations multifonctionnelles de l'agriculture ne doivent pas être réduits ;
3. la Confédération doit assurer l'intégration sociale des familles paysannes qui doivent renoncer à exploiter leur domaine ;
4. la Confédération doit créer les conditions-cadres permettant le développement d'espaces ruraux dans toute la Suisse. De plus, les difficiles conditions de productions de l'agriculture de montagne doivent être prises en considération ;
5. la Confédération doit faire en sorte que l'agriculture puisse fournir les prestations requises dans la Constitution fédérale.

les conditions-cadres doivent être modifiées de manière à pouvoir effectivement réduire les coûts dans l'agriculture. Cela signifie que ces mesures de réduction des coûts ne doivent

Berne, le 23 juillet 2005